

# Langue vivante



## En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

## Présentation

### DESCRIPTION

ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L2 ET L3 (LANSAD)

Organisation générale

Au sein de l'UFR EILA, le département des LANGUES pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) est chargé

spécifiquement d'organiser et de valider les enseignements de langues obligatoires OU en tant qu'UE libre à

destination des étudiants de L2 à M2 des autres UFR de l'Université de Paris.

Langues offertes par le département LANSAD pour l'UE de langue : anglais, allemand, espagnol, italien,

FLE (pour les étudiants étrangers), arabe, chinois et japonais.

L'anglais n'est pas proposé en tant qu'UE libre.

Langue, Culture Civilisation

Après passage d'un test de niveau en ligne ou lors d'une séance spécifique organisée par un enseignant responsable

pour certaines langues, les étudiants s'inscrivent dans un groupe de TD. Le PCL (Portefeuille de Compétences en

Langue) est l'outil informatique que doivent utiliser les étudiants pour les tests de niveau et inscriptions.

Les étudiants peuvent demander à bénéficier du régime « Dispensé de Contrôle Continu », voir Modalités de

Contrôle des Connaissances générales de l'université et spécifiques du Département. Cette demande doit être

adressée à la scolarité LANSAD. Les examens du régime DCC ayant toujours lieu un samedi matin, les étudiants

devront veiller à ne pas prendre leur UE obligatoire de langue et leur UE libre sous ce même régime.

L'objectif des cours est de faire progresser les étudiants dans les quatre compétences selon leur niveau lors de leur

première inscription. Les niveaux de langue sont au nombre de quatre : N2, N3, N4, N5.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

Des cours de niveau 1 (vrais débutants) sont proposés en allemand, chinois et japonais.

Le passage au niveau supérieur est réalisé après deux semestres, soit deux fois 22 heures minimum, dans le même

niveau si l'étudiant a obtenu au moins 10/20. En conséquence, on distingue le niveau 2 du niveau 2 bis après lequel

l'étudiant accède au niveau 3 s'il a obtenu au moins 10/20.

Au-delà de la progression linguistique des étudiants, les cours de menu 1 sont des enseignements qui s'appuient sur

les principaux thèmes de la culture et la civilisation propres à la langue enseignée.

Ainsi les étudiants pourront acquérir de meilleures connaissances générales dont, à titre d'exemple :

- les questions de société,
- les enjeux politiques,
- des œuvres artistiques représentatives cinématographiques, littéraires ou autres....

Des cours thématiques, proposés au choix des étudiants de niveau 4 minimum, sont intégrés au Menu 1. Par

ailleurs, le Département LEA ouvre certains enseignements aux étudiants relevant du Département LANSAD de

niveau 4 minimum en anglais, allemand et espagnol.

Site de l'UFR EILA : [www.eila.univ-paris.diderot.fr](http://www.eila.univ-paris.diderot.fr)

MCC spécifiques LANSAD, Règlement intérieur du Département LANSAD, Informations générales fixant le

calendrier des opérations de scolarité et des enseignements, Fiches d'UE en ligne sur la page LANSAD, catalogue

du PCL (accès nécessitant authentification et mot de passe ENT)

Adresse de la scolarité LANSAD: Bâtiment Olympe de Gouges, 4ème étage, bureau 440 - Tel : 01 57 27 56 73

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**